

**PROCES-VERBAL N°2 DE LA
COMMISSION DE SURVEILLANCE DES
OPERATIONS ELECTORALES ET DES
ASSEMBLEES GENERALES
REUNION DU MERCREDI 26 AOUT 2015
CHOISY LE ROI**

Présents :

M. Georges GUILLET, Président de la CSOEG
Mme Claude DENGREVILLE, Membre de la CSOEG
M. René CORNIC, Membre de la CSOEG (conférence téléphonique)

M. Christian CHEBASSIER, tête de liste
M. Alain DE FABRY représentant M. Eric TANGUY, tête de liste
Mme CORTEGGIANI-CHENIER représentant M. Laurent TORRECILLAS, tête de liste

M. Arnaud DAGORNE, Directeur Général de la FFVB
Mme Sylvie PROUVÉ, Secrétaire de Direction de la FFVB
M. Thierry BOLOMEY, Informaticien de la FFVB.

Me GRASSIN, Huissier de Justice Créteil

Le Président du Bureau de vote accueille les participants qui se présentent et rappelle que le code électoral a été adressé aux GSA le 10 juillet 2015, ainsi que le code d'accès au vote électronique le 3 août 2015.

Une adresse spécifique était destinée aux réclamations qui ont été intégralement traitées.

Le collège électoral est composé de 930 GSA pour 2869 voix.

M. Thierry BOLOMEY donne les explications techniques et il est procédé à un test de vote. Les clés de chiffrement nécessaires au dépouillement à l'issue de la période de vote sont réparties en conformité avec l'Article 17b du Règlement Intérieur :

- ✓ Une clé au Président du Bureau de vote,
- ✓ Une clé à un autre membre du bureau de vote,
- ✓ Deux clés mises sous enveloppes contresignées par les membres du bureau de vote et l'huissier présent.

Conformément au Règlement Intérieur Article 17b, ces deux clés sont mises au coffre de la FFVB.



Le scellement est effectué à 13h58 et les votes peuvent commencer dès 14h00.

Un accès grand public au bureau de vote électronique permet de suivre en temps réel le taux de participation.

Vingt-quatre heures avant la clôture du scrutin, un rappel électronique sera adressé aux GSA.

Fin de la réunion à 14h10

Claude DENGREVILLE
Membre de la CSOEAG

Georges GUILLET
Président de la CSOEAG